

dénoncer celui qui viendrait s'accuser à vous d'assassinat sur la personne du pape, ou de la reine Victoria ?

— C'est une erreur vulgaire que de croire cela : je vous défie de trouver dans toute la théologie catholique un mot qui l'autorise... L'assassin de la reine ! eh ! mon Dieu ! nous pouvons nous trouver en contact avec des assassins dont le crime nous touche bien autrement et de plus près. L'assassin de la reine ! tenez, vous allez voir ce que c'est qu'un prêtre catholique. Il m'en coûte de parler de moi : Dieu, qui m'entend, sait que je ne le fais pas par un vain orgueil, mais seulement pour vous éclairer sur un dogme que vous calomniez sans le comprendre. Vous m'avez poussé à bout ; écoutez mon histoire.

Nous l'écoutâmes, et jamais récit ne m'avait ému à ce point. Pendant plus de six mois, je ne passai pas une nuit, je crois, sans en rêver. Voici en quels termes commença l'abbé :

“ Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, que ma famille était aussi pauvre que noble ; elle avait cela de commun avec toutes les familles d'Irlande qui, fidèles à leur foi religieuse, n'avaient pas voulu échanger leur épée contre une demi-aune, et se refaire dans le commerce des pertes que leur avait occasionnées la grande insurrection.

“ Mon père était mort lieutenant-colonel au service de la France, et c'est avec sa modique pension de veuve que ma mère nous avait élevés.

“ Naturellement mon frère aîné avait été destiné à porter l'épaulette, et moi, comme cadet, j'avais été envoyé à saint-Omer.

“ Je fus ordonné prêtre en 1790, et immédiatement attaché à l'une des grandes paroisses de Dublin. J'étais plein de zèle : on voulait bien me reconnaître quelque talent pour la chaire ; j'étais déjà fort goûté comme confesseur ; enfin je semblais devoir arriver rapidement aux premiers honneurs dans notre Eglise, trop peu riche en sujets de quelque valeur.

“ Un an après, mon frère, alors capitaine dans le Royal-Irlandais, vint passer près de nous un congé de semestre. Mais quand ce congé expira, ma bonne mère, à bon droit effrayée de la tournure que prenaient les affaires en France, surtout pour les officiers étrangers, ne voulut pas lui permettre de rejoindre son drapeau et le força d'envoyer sa démission. Ce fut ce qui nous perdit tous.

“ Habitué jusque-là à une vie excessivement active, retenu d'ailleurs par la discipline et le respect de sa position, mon frère supporta mal l'épreuve de l'oisiveté. Sans être au fond un mauvais sujet, il fit tout ce qu'il fallait pour s'en donner la réputation. Il fréquenta les clubs et les tavernes, fuma du matin au soir, joua du soir au matin, fit des dettes, eut des querelles, parvint à se faire craindre de beaucoup de monde et aimer de bien peu.

“ Ma mère, que sa tendresse aveuglait, fut quelque temps avant de remarquer ce changement dans la conduite de son fils aîné ; mais quand elle ne put se le dissimuler, elle en fut fort affligée. Je vous le répète, ce n'était pas au fond un mauvais sujet ; au contraire, malgré ses désordres, il était plein d'honneur et de probité, et puis c'était bien le meilleur cœur... !

“ Tenez, lorsque nous le prenions dans un bon moment, ma mère et moi, et que nous le sermonnions à qui mieux mieux, vous n'avez pas idée comme il reconnaissait ingénument ses torts, comme il nous promettait de ne plus recommencer, comme il pleurait, comme il nous

embrassait ! il s'arrachait les cheveux et ne parlait de rien moins que de se tuer, afin, disait-il, de ne plus nous faire de la peine.

“ Vous jugez que, ma mère et moi, nous trouvions ce moyen un peu violent ; aussi en cherchâmes-nous un autre, et nous crûmes que nous ramènerions mon pauvre frère dans la bonne voie si nous parvenions à le marier. Il nous donna carte blanche, et, comme toujours, il nous promit de faire tout ce que nous voudrions.

“ Nous arrêtâmes nos vues sur la fille d'un marchand de laines, qui réunissait à la beauté quelque fortune, de l'éducation et d'excellentes qualités. Nous présentâmes mon frère ; contre mon attente, il plut du premier coup ; il savait être fort aimable quand il le voulait, et puis, je ne sais pourquoi, mais, alors comme aujourd'hui, j'ai remarqué que les jeunes femmes ne sont jamais assez effrayées d'épouser ce qu'on appelle un mauvais sujet.

“ Les choses allaient donc au mieux, et tout semblait annoncer un mariage prochain. Mon frère, qui n'était pas tellement épris de sa future qu'il lui fit le sacrifice complet de ses habitudes de clubs et de tavernes, l'aimait cependant assez pour en être jaloux.

“ Un jeune homme de la ville avait demandé avant lui la main de la fille du marchand de laines, et l'aurait obtenue vraisemblablement si mon frère ne se fût pas présenté. Cette rivalité avait fait naître entre eux un mauvais vouloir réciproque ; leur haine était notoire pour tout le monde ; déjà ils s'étaient cherché plus d'une fois querelle ; un duel semblait imminent.

“ Or, un soir qu'ils s'étaient dit des choses plus fâcheuses encore qu'à l'ordinaire, ils sortirent du club à très-peu de minutes l'un de l'autre. Deux heures après, on trouvait dans le faubourg le cadavre du rival de mon frère, la poitrine percée de part en part, et ayant encore son épée dans le fourreau, ce qui rendait impossible la supposition d'un duel. D'un autre côté, ses deux montres et sa bourse, qu'il avait encore sur lui, bien que son habit et sa veste fussent en désordre, entr'ouverts, cloignaient toute idée d'un meurtre commis dans une intention de vol.

“ On ne dut donc voir dans le crime commis que le résultat d'une vengeance. On ne connaissait à la victime d'autre ennemi que mon frère, qui fut immédiatement arrêté, et, par une fatalité inconcevable, son épée, quand on la lui retira, se trouva cassée vers la pointe, sans qu'il pût expliquer cette circonstance, qu'il prétendit même avoir ignorée complètement.

“ L'enquête du coroner amena contre lui une accusation de meurtre ; le grand jury, la trouvant suffisamment motivée, refusa de l'admettre à fournir caution, et l'envoya en prison attendre les assises trimestrielles, qui ne devaient pas s'ouvrir avant deux mois.

“ Les apparences étaient si fortes contre mon frère que moi-même je l'aurais condamné, si j'avais été son juge. Ma mère seule se refusait à le croire coupable : aussi, quoique profondément affligée, n'éprouvait-elle pas dès le commencement d'inquiétudes sérieuses sur l'issue du procès. Je ne saurais vous dire combien je souffrais de la voir dans des illusions que j'aurais voulu partager et que je croyais de mon devoir de détruire.

“ Chaque soir, Messieurs, c'était mon horrible tâche de discuter avec ma mère les charges qui s'élevaient contre son fils bien-aimé, et de lui en faire pressentir l'accablante gravité. Je ne parvins pas à ébranler sa conviction instinctive, mais son cœur me sut mauvais